

et AMÉNAGEMENT de la CRIQUE **CENTRALE**









Dans le cadre du projet de renouvellement urbain de la Villeneuve de Grenoble, tout un programme de réhabilitation a été lancé sur les résidences de l'Arlequin depuis 2008.

Pour Actis, la rénovation des 60; 90 et 110 prend la suite de la réhabilitation de la crique nord, achevé en 2022 (54, 56, 58 et 60) et du 50 galerie de l'Arlequin transformé aujourd'hui en 50 - 52 (89 logements).

Un accent fort est donc mis sur la revalorisation du parc de logements existants pour renforcer notamment la qualité et l'efficacité énergétique des logements.

2013Démolition du 50 Nord Galerie

2016

Livraison des 40-42 galerie de l'Arlequin (SDH) (ancien 40) et du 50-52 galerie de l'Arlequin (89 logements) (d'Actis) (ancien 50) réhabilités. Démolition des parkings silos de la crique centrale.

2019

l'Arlequin => 54 galerie de l'Arlequin (67 logements).

2019

Signature de la seconde convention de rénovation urbasine avec l'ANRII

Les objectifs de cette réhabilition sont de :

- Améliorer le rapport à l'espace public avec des halls d'entrées lumineux, plus petits, composés de matériaux et mobiliers robustes permettant un entretien plus facile, avec un contrôle d'accès. Ils sont aussi facilement identifiables avec un adressage plus lisible et une délimitation « claire » entre espace public et espace privatif rattaché à l'immeuble.
- Segmenter les montées en créant de nouvelles dessertes verticales limitant le nombre de logement desservis par chaque ascenseur, pour des unités autonomes à taille humaine.
- Réduire la consommation d'énergie en rénovant thermiquement les bâtiments au niveau BBC-20%
- Améliorer l'accessibilité pour desservir un maximum de logements de plainpied.
- Rénover les logements et les parties communes, avec un traitement esthétique de l'ensemble des facades.

Économie réalisée par les locataires sur le poste chauffage après travaux par rapport à la situation avant réhabilitation : entre 38 et 44% en fonction des allées (50, 52 et 54).













1 - La réhabilitation en quelques dates

2021

Livraison réhabilitation du 70 Sud-Ouest galerie de l'Arlequin => 58 galerie de l'Arlequin (42 logements).

2022

Livraison renabilitation du 60 Est galerie de l'Arlequit => 56 galerie de l'Arlequin (49 logements). Livraison réhabilitation du 70 Nord galerie de l'Arlequin => 60 galerie de l'Arlequin (42 logements).

2024

Lancement réhabilitation 60sud, 90 et 110 galerie de l'Arlequin => 90, 94, 98, 110 galerie de l'Arlequin (247 logements).

La suito :

2024 - Démarrage des réhabilitations des copropriétés (70Sud-Est et 80 (les Tilleuls), 100, 130, 150, 170 galerie de l'Arlequin). À venir - 120 galerie de l'Arlequin.

2022

50 ans de la Villeneuve

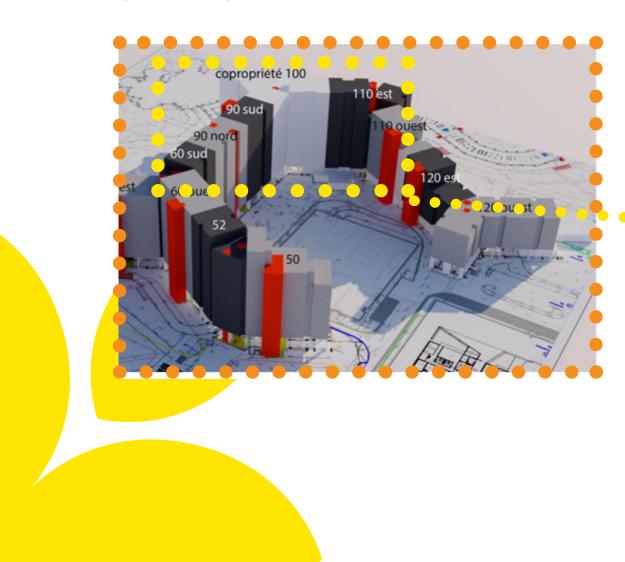
2 - Des habitants accompagnés pendant les travaux

Des relogements individuels

Une partie seulement des travaux peut être réalisé en site occupé. Actis a donc relogé certains des locataires. Ces derniers ont été accompagnés dans la démarche par un professionnel, le coût du déménagement et des dépenses inhérentes a été pris en charge par Actis. Au total, 40 relogements sont nécessaires pour la réhabilitations du 90 et 4 relogements pour le 60.

À noter que la procédure, strictement encadrée par la loi, permet un diagnostic social par famille avec jusqu'à 3 propositions de relogement adaptées aux besoins (taille, loyer). L'objectif étant que ce déménagement contraint soit le plus neutre possible au moins financièrement, voire même se transforme en opportunité. Les locataires qui le souhaitaient avaient la possibilité d'être priorisés sur un logement réhabilité de l'Arlequin.

l'Arlequin Crique Centrale



3 - Etre bien chez soi et dans son quartier!

L'accompagnement des locataires a pour objectif de contribuer à ce qu'ils se sentent bien dans leur logement et dans leur environnement.

En parallèle au relogement, différentes actions sont donc mises en place par Actis comme des temps d'accueil des nouveaux arrivants, des projets collectifs pour embellir et personnaliser les parties communes, des ateliers de bricolage... L'objectif est aussi de créer une dynamique entre les « anciens » relogés d'une adresse à l'autre et les « nouveaux ».

À partir de septembre 2022, des ateliers avec les habitants des 56 et 60 galerie de l'Arlequin ont été mis en place sur les questions de sobriété énergétique, en partenariat avec l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Grande Région Grenobloise) et Grenoble-Alpes Métropole, autour du thème « bien vivre dans un logement sobre ».

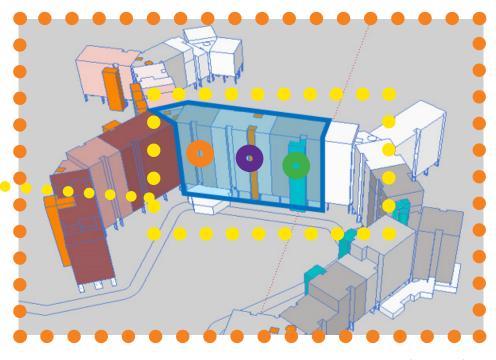
Actis, dans le cadre du « Logis Lab », dont l'atelier de la Villeneuve est un des lieu d'accueil (54 Arlequin), propose des rencontres, ateliers pratiques à destination des locataires autour des questions liées à l'appropriation du logement et le bien vivre dans son logement. Parmis les thématiques récurrentes : la sécurité incendie, l'entretien du logement, la prévention contre la prolifération des insectes nuisibles, l'aménagement et la décoration intérieure du logement, la peinture dans le logement, la chaleur d'été, le confort d'hiver et les économies d'énergie.

Des nouveaux habitants :

À chaque livraison, les logements rénovés sont mis en location.

L'organisation de temps de visites collectifs, la mise en ligne des annonces et la réalisation d'une plaquette commerciale ont permis de faire venir un public extérieur sur le quartier.

65% des entrants sont en lien avec l'emploi et 18% des locataires ont plus de 65 ans (chiffres sur les allées 54 et 56 galerie de l' Arlequin).



90 galerie de l'Arlequin ancien 60 sud 94 galerie de l'Arlequin 98 galerie de l'Arlequin ancien 90 sud

FUTUR ADRESSAGE



Aménagement de la crique centrale de l'Arlequin

1 - Les équipements

Dans le cadre de projet de réhabilitation, il est prévu l'aménagement de la crique centrale de l'Arlequin, afin de renforcer sa fonction de centralité, avec des équipements rénovés et étoffés :

Un équipement polyvent est actuellement en construction et accueillera un espace jeunesse, une salle polyvalente et un pôle santé dédié aux soins des enfants et des parents. Ce pôle est porté par l'AGECSA et sera animé par une équipe pluridisciplinaire (pédiatre, orthophoniste, psychologue). Le Patio sera par ailleurs répové afin de le rendre plus visible, à la hauteur de sa programmation riche et ambitieuse et de son positionnement géographique stratégique à l'interface entre la ville et le parc.

Objectifs des travaux au Patio :

- Améliorer la visibilité des équipements publics dont la Maison des Habitant-es qui le composent :
- Permettre un rayonnement plus large pour le Théâtre jeunesse de l'Espace 600;
- Améliorer les performances énergétiques du bâtiment et la qualité de l'accueil pour les usagers et usagères.
- Pour ce faire, le programme de travaux comprend :
- La démolition de la salle 150 et la création d'une nouvelle entrée pour l'Espace 600;
- Une isolation thermique avec la rénovation de la façade Ouest (coté tram);
- La rénovation de la façade Est coté parc ;
- La modernisation des installations techniques (ventillation, chauffage, etc.);
- La restructuration d'espace inoccupés.

Calendrier:

Début 2025 : démolition de la salle 150

Rénovation du patio : à partir de fin 2026, après la rénovation des logements Actis

2 - L'espace public

Les espaces publics seront profondément transformés. Une zone piétonne végétalisée avec des arbres et une aire de jeux va voir le jour sur la crique centrale de l'Arlequin. De nouveaux chemins faciliteront l'accès aux équipements publics, dont les façades seront mises en valeur. Les aménagements offriront des ambiances variées avec des zones de densité végétale qui apporteront de la fraîcheur et de l'ombre et d'autres plus dégagées pour améliorer la visibilité, notamment depuis l'arrêt du tram et le village olympique.

Calendrier:

- Début des travaux d'aménagement aux abords de l'équipement polyvalent : février 2025
- Aménagement des espaces publics sur la crique centrale de l'Arlequin : le début des travaux est prévu à partir de mars 2026 jusqu'à fin 2027/ début 2028, en fonction des travaux de réhabilitation des bâtiments.















Les travaux menés sur la Villeneuve de Grenoble s'intègrent dans une convention plus globale avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) : celle-ci concerne aussi les quartiers de la Villeneuve d'Échirolles (Essarts-Surieux), de Mistral - Lys Rouge - Camine à Grenoble et de Renaudie-Champberton- La Plaine à Saint-Martin-d'Hères.

562 millions d'euros, vont ainsi être engagés sur ces différents sites, avec un objectif global : transformer durablement ces quartiers prioritaires, en améliorant la qualité de vie des habitants, en favorisant la mixité sociale et en renforçant leur attractivité.

257 millions d'euros seront investis pour la Villeneuve de Grenoble-Village Olympique.

Ce projet de renouvellement urbain est piloté par Grenoble Alpes Métropole en lien étroit avec l'État, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, les villes de Grenoble, d'Échirolles et de Saint-Martin-d'Hères. Il réunit d'autres acteurs comme Action Logement, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la région Auvergne - Rhône - Alpes et les bailleurs sociaux (Actis, SDH, Alpes Isère Habitat, CDC habitat social, Adoma et Pluralis).







Une 2^{ème} étape vers la labellisation "ÉcoQuartier"

Le projet de renouvellement urbain des Villeneuves de Grenoble et d'Échirolles vise la labellisation « ÉcoQuartier », qui implique des engagements dans quatre domaines : la dimension participative du projet, l'aménagement durable du quartier, l'attractivité du territoire et l'adaptation au changement climatique. De nombreuses composantes du projet répondent déjà à certaines de ces conditions : la réhabilitation thermique des logements, les dispositifs de participation proposés, la gestion de l'eau, l'aménagement des dalles, la présence d'îlots de fraicheur, etc.

Quatre étapes sont nécessaires pour obtenir à terme la labellisation : la deuxième étape a été validée en 2021.



La réhabilitation des logements de la crique centrale en chiffres :

Coût prévisionnel de la réhabilitations des logements Actis; (60 sud, 90 et 110 Galerie de l'Arlequin): 20 450 000 euros TTC

ANRU: 3 503 432 euros (uniquement pour 60 et 90)

Actis: 4 891 643 euros

Grenoble Alpes Métropole : 1195 478 euros

Ville de Grenoble : 581 000 euros

Des actions en matière d'emploi

Véritable innovation, le dispositif du «1% insertion» a été mis en place en 2019 par Grenoble Alpes Métropole pour faciliter l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi résidant dans le quartier.

Ces derniers peuvent aussi profiter de l'opportunité des clauses, qui oblige les entreprises qui interviennent sur les chantiers à faire effectuer une partie de leurs heures de travail à des personnes éloignées de l'emploi et habitant un quartier prioritaire de la Ville.

Depuis 2021, le quartier bénéficie d'un nouveau label Cité de l'emploi, permettant des moyens supplémentaires en complément du « 1% insertion ».

Un numéro et un mail de contact uniques : 07 86 63 24 71 et emploi.qpv@grenoblealpesmetropole.fr

CONTACT PRESSE

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE:

MISSION RENOUVELLEMENT URBAIN

Florence Bour: 06 74 71 74 49

florence.bour@grenoblealpesmetropole.fr

VILLE DE GRENOBLE :

Magali Martos: 07 86 64 46 64

presse@grenoble.fr

ACTIS

Amandine Alloncle: 06 87 97 87 02

amandine.alloncle@actis.fr

lesvilleneuves.fr

actis.fr

Réhabilitation de l'Arlequin en vidéo : https://urlz.fr/iFBK















